

Montargis, le 9 février 2021

Demande d'instance de classement
de la caserne Gudin
de Montargis



Madame Monsieur,

Cette année, Bicentenaire de la mort de Napoléon, le Général Gudin devrait se faire inhumer aux invalides en présence de Vladimir Poutine. Dans le même temps, l'agglomération Montargoise va donner à Nexity, contre 1€ symbolique, la partie la plus emblématique de la caserne qui porte le nom du dit Général : Charles Etienne Gudin, né à Montargis en 1768.

Cette caserne a conservé jusqu'à aujourd'hui son organisation originelle et de ce fait. Toutes les études montrent que la réhabilitation est préférable à la destruction. Les promesses et des études ont été faites pour préserver ce patrimoine. Malgré tout cela, le maire de Montargis a octroyé un permis de construire, qui vise à détruire ce patrimoine, en n'hésitant pas à s'opposer à toutes ces études ainsi qu'à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Nous contestons ce permis, et profitons du fait qu'il soit encore en instruction pour vous demander de bien vouloir ouvrir une instance de classement de ce patrimoine historique dans les plus brefs délais.



*Les fouilles archéologiques qui ont permis de retrouver le Général Gudin en Russie en 2019
Le Général Gudin devrait être inhumé aux Invalides pour le bicentenaire de la mort de Napoléon le 5 mai 2021 en présence de Vladimir Poutine.*

Contexte :

L'agglomération Montargois a fait l'acquisition de la caserne Gudin auprès de l'état le 19 avril 2019.

Afin de se soustraire à toutes contraintes d'aménagement, la majorité précédente a placé cette caserne en zone URU lors de la dernière modification du PLUi.



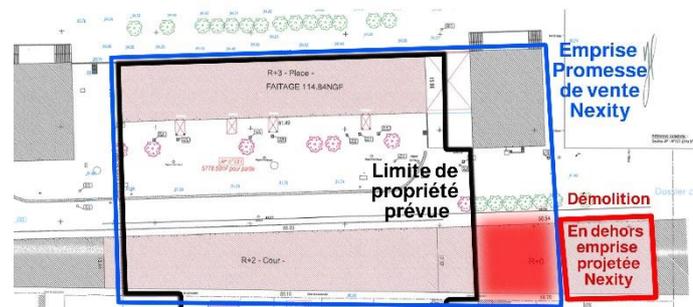
En mai 2019, seulement un mois après l'acquisition de la caserne Gudin, le président d'agglomération, Frank Supplisson, a demandé au conseil communautaire de lui donner pouvoir de signer une promesse de vente à 1€ symbolique du bâtiment principal de la place d'armes en s'engageant oralement à ce que la façade du bâtiment

vendu serait conservée à l'identique.

Peu de temps après, Frank Supplisson a défrayé la chronique. Il ne s'est pas présenté en 2020 aux élections municipales de la ville de Montargis et ne siège plus au conseil communautaire.

M Digeon, Maire de Montargis, a validé en octobre 2020 le permis de construire qui vise à détruire notamment le bâtiment le plus emblématique de la caserne Gudin : le bâtiment de l'horloge.

Ce permis de construire présente de nombreuses incohérences avec la délibération du 23 mai 2019.



Nombreuses incohérences entre délibération, promesse de vente et permis de construire

Malgré tout l'Agglomération semble être impuissante. La déclaration de M Dupaty, premier vice-président de l'agglomération, maire d'Amilly, lors du conseil d'agglomération du 8 septembre 2020, retranscrite dans le procès-verbal, démontre un certain malaise :

«Je regrette que l'avis qui a été donné à l'architecte et à la société Nexity n'ait pas été suivi d'effet. C'est dommage, il y avait un avis architectural qui a été émis. Cette décision a été prise en dehors de l'avis de l'Agglomération !»

Face à l'inaction de nos élus communautaires, de nombreuses actions et recours ont été entamés et partagés sous le #hashtag #SauvonsGUDIN.



Démarches coordonnées d'habitants de l'agglomération sous le même hashtag #SauvonsGUDIN

Notre association, Engagement Citoyen pour le Montargois (ECM) a, pour sa part, constitué un collectif citoyen qui a porté un recours gracieux auprès du maire de Montargis. M Digeon, maire de Montargis, l'a rejeté celui-ci dans les deux jours aux motifs qu'aucun élément de droit ne permet de justifier le retrait de la décision et que tous les arguments évoqués sont subjectifs : <https://montar.fr/sauvonsgudin-le-recours/>

L'association ECM, adossée aujourd'hui au SPPEF (Société pour le Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, connue sous le nom de Sites & Monuments) engage actuellement un recours au tribunal administratif.



Intérêt Architectural :



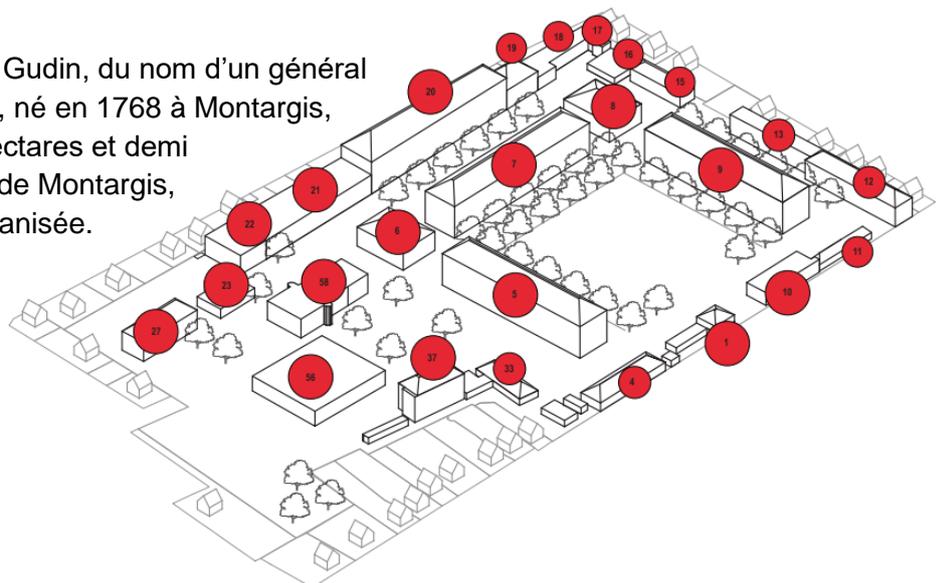
La place d'armes formée de 3 bâtiments principaux ajoutés à ceux de l'entrée, avec ses alignements d'arbres constitue un ensemble monumental communément considéré comme d'une grande valeur, aussi bien du point de vue historique qu'architectural et urbain.

Cette caserne est selon les différentes études menées et l'imaginaire collectif qualifiée de : "bâtiments historiques", "bâtiments d'un grand intérêt architectural", "Patrimoine Historique", "Petit Versailles" ...

SITUATION URBAINE

Le site de l'ex-caserne militaire Gudin, du nom d'un général de la Révolution et de l'Empire, né en 1768 à Montargis, s'étend sur une surface de 5 hectares et demi en dehors du centre historique de Montargis, dans une zone encore peu urbanisée.

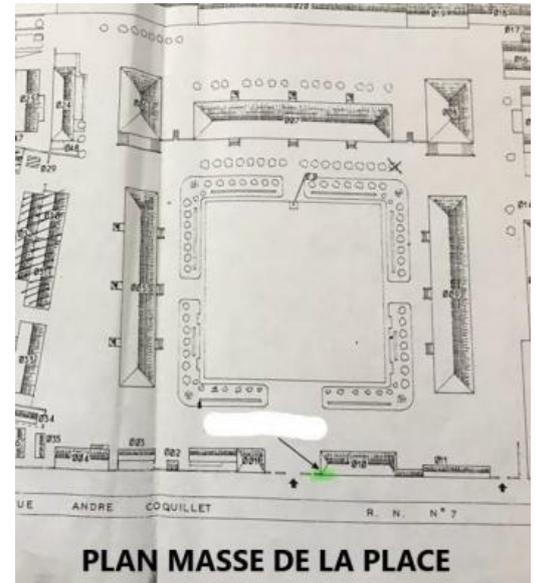
Il est implanté au sud de la ville le long d'un axe majeur : l'ex-route nationale 7 qui relie Paris à Menton (rue Coquillet aujourd'hui), ancienne voie royale.



PLAN MASSE

Les premiers bâtiments ont été mis en service à partir de 1877. Ce sont les bâtiments les plus emblématiques de ce que représente une caserne militaire, organisés autour de la place d'armes.

Cette place d'armes est une place monumentale et de représentation conçue sur un plan carré de 100 m de côté environ.

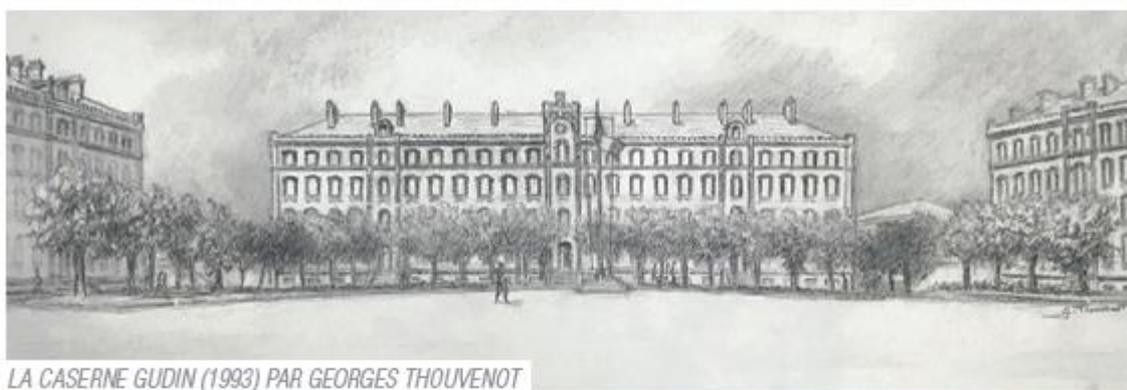


Les trois bâtiments majeurs (numérotés 5,7 et 9) sont distribués autour la place mais sans liaison entre eux. Ils forment un U inversé tourné vers la rue où se trouvent l'entrée et ses petits bâtiments.

Ils sont de hauteur identique (4 étages) et d'épaisseur identique (environ 16 m), et sont couverts par une toiture unique de faible pente en croupe.

Les bâtiments 5 et 9, face à face, ont la même longueur (environ 75 m). Le bâtiment n°7 dans l'axe de l'entrée a une longueur légèrement supérieure de 81 m, due à l'introduction du pan de façade contenant l'horloge (d'où son nom : bâtiment de l'horloge)

La forme de la place est soulignée par des alignements d'arbres devant chacun des 3 bâtiments principaux, participant ainsi à son caractère ordonné.





LES FACADES

Les façades des trois bâtiments sont unitaires. La trame de répartition des baies est régulière (de l'ordre de 3.5 m) horizontalement.
Les trois premiers étages sont de hauteur identique, alors que le dernier a une hauteur inférieure. Ils sont séparés par un bandeau.



Une corniche ouvragée comportant des modillons couronne la périphérie des bâtiments.
Les façades sont rythmées verticalement par des pilastres en briques marquant les circulations verticales. De manière générale, la modénature des façades est riche.
Les entourages des baies (tableaux et voussures) sont finement ouvragés en briques.
Toutes les baies sont courbes en partie supérieure. Elles comportent des fenêtres à petits carreaux.



L'intérêt architectural a été maintes fois démontré :

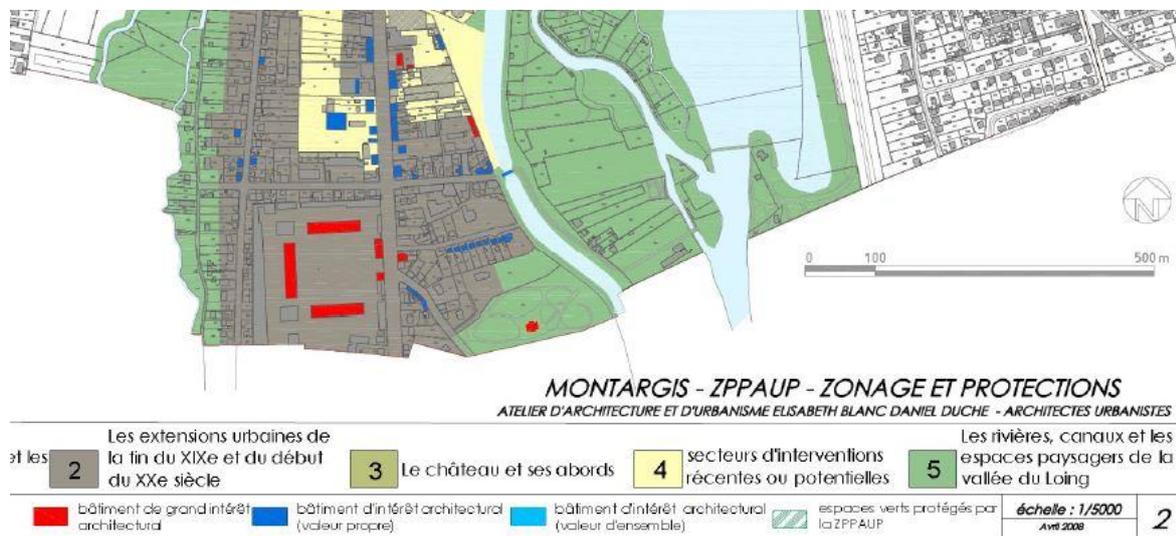
- 1- A : La fiche "généralités d'urbanisme concernant le territoire communal de Montargis" en date du 12 juin 2020 de la ville de Montargis indique :

2. servitudes d'utilité publique et informations pouvant s'appliquer sur le territoire communal de Montargis:

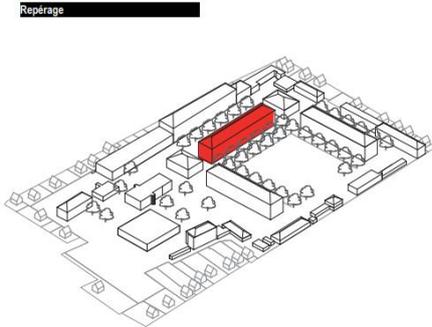
- Approbation du projet de Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), par délibération municipale du 11 février 2008 et par délibérations du conseil communautaire des 25/09/2008 et 17/12/2009 (n°09-231).



Le plan de zonage figurant dans rapport de présentation de cette zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager classe tous les bâtiments de la place d'armes comme "bâtiments d'un grand intérêt architectural".



1- B : L'annexe 1 intitulée « fiches bâtiments » datée de janvier 2016 de l'étude pour un projet de requalification commandé par l'agglomération de Montargis indique pour le bâtiment de l'horloge (bâtiment #7) : page 16 du CCTP



Intérêt urbain, architectural et patrimonial

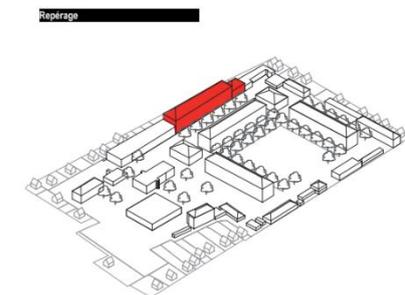
- bâtiment de l'horloge dans l'axe de l'entrée
- donne le tracé régulateur du site
- bâtiment emblématique de la caserne (façade de l'horloge)
- couloir central avec alignement de petites pièces
- structure flexible
- ancienne salle de classe dans les combles

Proposition

- conserver avec bâtiments 5 et 9 afin de qualifier la place d'armes et pour préserver l'identité du site

On peut également lire à la page 38 : « Synthèse de la proposition » à propos de ce bâtiment : « proposition de **conserver les pièces construites à haute valeur patrimoniale** »

Il est également proposé de conserver les bâtiments le long de la rue du 82ème régiment d'infanterie aux pages 26 et 27 du CCTP :

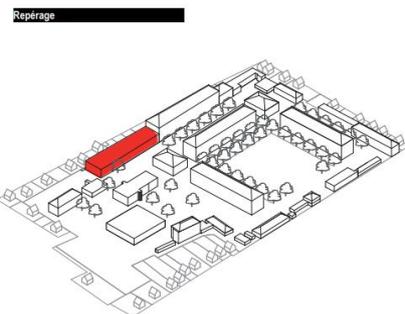


Intérêt urbain, architectural et patrimonial

- marque limite du site
- est bordé par une venelle contenant tous les réseaux
- structure poteau poutre flexible et adaptable
- grande surface et grand volume en enfilade en REZ
- couloir central et petite pièce en enfilade dans les étages

Proposition

- conserver et ouvrir en REZ pour augmenter porosité est/ouest du site.



Intérêt urbain, architectural et patrimonial

- marque limite du site
- marque la transition d'échelle entre les pavillons et les grands bâtiments dortoirs
- est bordé par une venelle contenant tous les réseaux
- grands programmes : salle de bal et gymnase
- intérêt architectural

Proposition

- conserver et ouvrir en REZ pour ses qualités architecturales et ses grands volumes rare sur le site

1 - C : Concours d'architecture lancé par l'Agglomération en 2019

Les 3 participants au concours d'architecture lancé par l'Agglomération en 2019 :

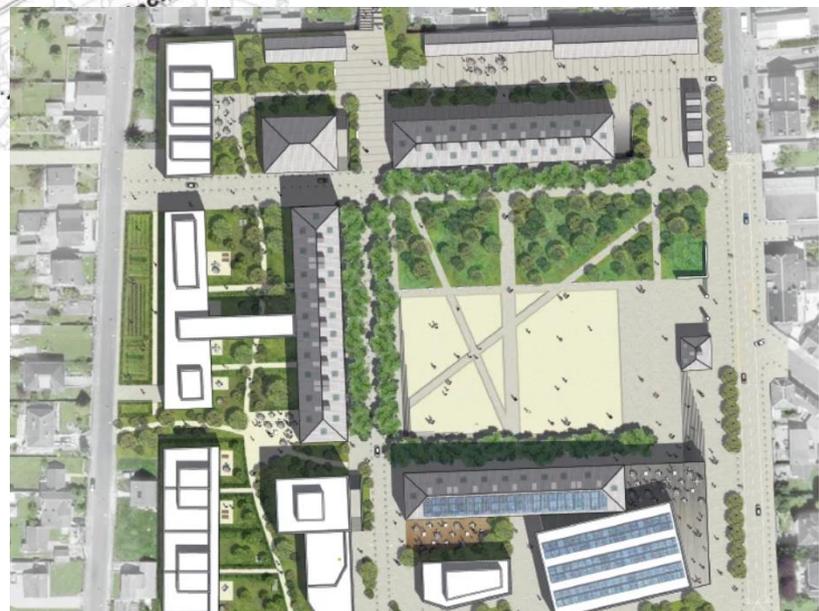
- conservent les 3 bâtiments de la place d'armes dont celui de l'horloge,
- proposent de les valoriser,
- de les réhabiliter,
- de les préserver,
- d'utiliser leur structure régulière, propice à de nouveaux usages,
- maintiennent au moins leurs enveloppes
- intègrent le projet de résidence-services senior



Cambium 17 + Agence BOUCAUD + INDIGGO



SAROAM



RICHEZ ASSOCIES + LINDEA

1- D - L'architecte des bâtiments de France a émis son avis le 23 janvier 2020 sur le projet

Il indique :



L'ancien site de la caserne militaire Gudin de Montargis et sa place d'armes représentent un patrimoine architectural militaire de grand intérêt architectural.

Construite en 1877, elle a su conserver jusqu'à nos jours son organisation originelle avec ses trois bâtiments autour de la place d'armes, le bâtiment de l'horloge servant de fond de scène, sa clôture, le portail et les deux pavillons d'entrée, refermant l'ensemble sur la rue.

Les bâtiments désaffectés depuis 2009 ont subi quelques dommages mais ont conservé toutes leurs qualités architecturales puisqu'ils ont subi assez peu de modifications au cours du XXe siècle.

et conclut

Ainsi, la démolition du bâtiment de l'horloge semble inappropriée. Une opération de restructuration et de restauration de l'ensemble doit être envisagée en priorité.

Elle pourrait être accompagnée d'un projet de construction neuve en extension à l'arrière du bâtiment de l'horloge afin de pouvoir répondre aux surfaces nécessaires pour accueillir les 121 logements souhaités.

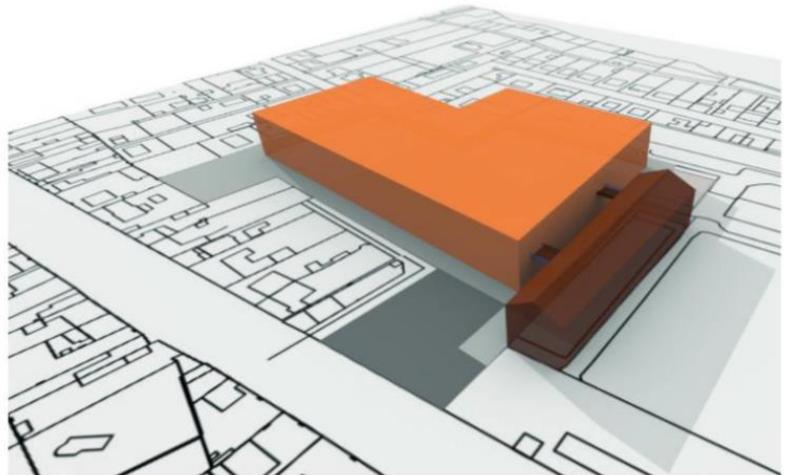


1- E : l'agglomération prête à financer la rénovation des bâtiments !

Dans sa réponse à l'appel à projet lancé par la BNF sur la création d'un nouveau pôle regroupant conservatoire national de la presse et centre de conservation pour les collections de la BnF

L'agglomération s'est dite prête à financer intégralement la réhabilitation du bâtiment patrimoine sur l'emprise du projet.

L'agglomération démontre ainsi son attachement à son patrimoine.



Option 1: Construction des espaces de conservation sur la parcelle vierge et intégration du bâtiment existant, conservé et lié par des passerelles.

<https://montar.fr/gudin-bnf-lagglo-montargoise-prete-a-payer-6-millions-pour-rehabiliter-un-batiment-patrimonial/>



Le bâtiment patrimonial présent sur la parce constructible

Le coût de la réhabilitation

M Door, ancien président de l'agglomération, ancien maire de Montargis, député de la 4ème circonscription du Loiret a récemment donné une liste d'études réalisées sur la caserne Gudin : une étude en 2008 sans en communiquer le montant, 150 000€ d'études en 2010, 100 000€ en 2012, 150 000€ en 2015, une autre étude en 2016, ainsi qu'un concours d'architecte en 2019 pour 180 000€.

Les études que nous avons à notre disposition : (2015 et 2019) préconisent toutes la réhabilitation des bâtiments de la place d'armes.

Malgré la confidentialité des autres études, les coûts de réhabilitation de 2 des 3 bâtiments de 6000 m2 chacun ont fuité.

Le coût de réhabilitation est inférieur à 1 000€ le m2 et donc bien inférieur au coût de la construction ce qui confirme que la réhabilitation est tout à fait envisageable pour des usages appropriés.

5 et 6 millions d'euros d'après la candidature BNF



Aménagement à 3.5 M€ pour l'installation d'une éventuelle université Intelligence Artificielle (B. Digeon, Eclaireur du Gâtinais - 16/10/2019)

Comparaison aux casernes de même période :

Parmi la centaine de casernes construites en cette période en France, nous n'en avons trouvé aucune qui soit contemporaine de Gudin et protégée...
Un grand nombre d'entre elles ont été totalement détruites ces dernières années.

Celle de Montargis, présente de nombreuses qualités que nous ne retrouvons pas dans les casernes que Nexity évoque dans son permis de construire pour justifier la démolition de celle de Montargis.

Parmi les villes, citées en pièce 4 du permis de construire de Nexity : Orléans, Paris, Nantes, Cambrai, Cahors, Perpignan, Grasse, Châteaudun : aucune ne peut être comparée à celle de Montargis.

En effet, à Perpignan, les casernes St Martin, Dagobert ont été entièrement détruites.
D'autres ne disposent pas d'une place centrale comparable à la caserne Gudin et n'ont de fait rien à voir avec la caserne de Montargis.



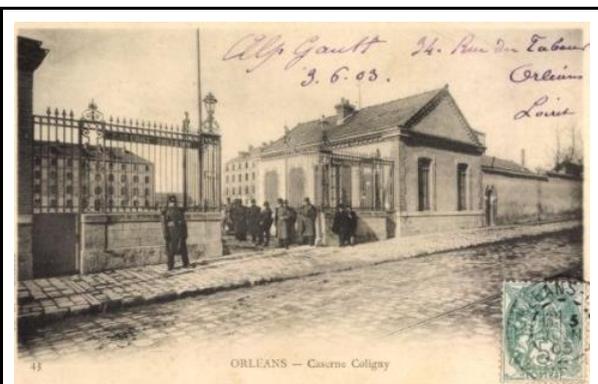
La caserne Bessière à Paris est-elle vraiment comparable à la caserne Gudin ?

En nous focalisant sur celles qui lui ressemblent le plus, nous constatons que la caserne Gudin est l'une des plus préservées de France.

Orléans :

La caserne Coligny : construite entre 1876 et 1881

Les bâtiments ont été conservés et sont occupés aujourd'hui par le Centre des Finances Publiques la Cité Administrative Coligny



Le bâtiment central et celui gauche ont été réhabilités.

Les bâtiments de droite ont été reconstruits dans un style similaire mais avec un nombre de niveaux inférieur

La place centrale est devenue un parking
Le portail d'entrée et les bâtiments d'entrée ont été détruits.

Chateaudun:

La caserne Kellermann: construite entre 1876 et 1881

Les bâtiments ont été conservés et sont occupés aujourd'hui par le Centre des Finances Publiques la Cité Administrative Coligny



En dépit du fait que les bâtiment latéraux soient des entrepôts et soient d'un intérêt moindre, Châteaudun a entièrement réhabilité la caserne Kellermann et confirme l'intérêt patrimonial et historique de tels sites.

D'autres casernes ont été totalement réhabilitées

Caserne Brune à Brives

Mais elle ne dispose plus ni de ses bâtiments d'entrée, ni de sa grille d'entrée



La caserne de Bonne à Grenoble

Contient une résidence service sénior, et a suivi les contraintes de protection des architectes des bâtiments de France. Ce qui en fait un bon exemple de réhabilitation.

La Caserne SHRAAM à Arras

Construite en 1680
Classée monument historique
La caserne SHRAAM, même si elle ne dispose pas d'une place d'armes carrée, elle présente des bâtiments ressemblant à la caserne Gudin.

Le nouveau quartier SHRAAM a été entièrement réhabilité et comporte notamment une résidence services sénior.

Et fait que les contraintes liées à la protection au titre des monuments historiques ne sont pas un frein à la mise en place de tels projets.



Intérêt historique

L'intérêt historique de la caserne Gudin pour notre territoire est reconnu et fait notamment l'objet d'un livre de Billard Jacques dont la publication est imminente : <https://www.editions-de-lecluse.com/>

En avril 1814, le 1er régiment impérial de chasseurs, venant faire ses adieux à Napoléon 1er bivouaque sur ce qui sera le futur emplacement de la caserne Gudin.

Dès 1820, la réflexion concernant l'établissement d'une caserne sur le site d'une ancienne raffinerie est évoquée au Conseil municipal de Montargis. La décision est ajournée régulièrement, l'investissement reposant sur le budget de la commune.

La défaite militaire de la guerre de 1870 ayant mis en évidence le manque de préparation de l'armée, l'État a sollicité de nombreuses villes pour implanter des casernes dont celle de Montargis.

L'État s'est engagé à y affecter un régiment de 3000 soldats, d'où les trois bâtiments principaux de la place d'armes, chacun pouvant accueillir 1000. Cela représente un accroissement de 30% de la population locale.

La commune s'endette pour subventionner la construction. En contrepartie, elle prélève l'octroi sur tous les matériaux de construction puis sur un grand volume de denrées et de marchandises indispensables aux 3000 soldats. Le poste de l'octroi était situé près de l'enceinte militaire. La commune n'aurait pas perdu au change du moins jusqu'à la suppression de cette contribution vers 1943.



La caserne Gudin – début du XXème siècle

Les travaux ayant démarré vers 1872 / 1874, un premier régiment celui du 89e de Ligne arrive de suite et est logé temporairement dans des maisons réquisitionnées et louées par la ville. En 1876, à la fin des travaux, le 89e s'y installe. « L'horloge, gardienne du temps,

domine la place d'arme, l'édifice qui la porte en donne la mesure, témoin en mouvement du lever des couleurs et des rassemblements militaires ».

L'armée réclame la distribution d'eau gratuite. La ville met en place un réseau d'eau potable vers 1886 et accède à sa demande en installant sur la place d'armes une borne fontaine à débit faible, de quoi remplir tranquillement un verre !

La caserne porte d'abord le nom de Courtil avant d'être renommée Gudin, sans prénom, en hommage à toute la longue lignée de militaires de la famille Gudin. Le plus célèbre, le général Charles – Etienne Gudin est né à Montargis le 13 février 1768 et mort à Smolensk en août 1812 pendant la campagne de Russie. Une plaque est apposée en son honneur sur la maison où il est né. Depuis 2019, il fait de nouveau parler de lui dans la mesure où sa dépouille retrouvée et authentifiée retrouvera certainement le chemin vers la France et peut-être celui des Invalides.



*La maison natale du général Gudin, datée de 1631 – 7, rue Gudin, à Montargis.
Plaque inaugurée par l'ACMN, délégation du Loiret, le 4 octobre 1987.*

Puis du 20 janvier 1887 au 31 décembre 1919 ; le régiment du 82e d'infanterie occupe la place.

Des soldats font leur lessive dans le canal de Briare. Un pavillon est créé dans l'hôpital de la ville pour soigner les militaires.



La caserne Gudin – début du XXème siècle un jour de fête

Pendant plus d'un siècle, jusque dans les années 1990, les régiments sont très imbriqués dans la vie économique, sociale et culturelle de Montargis. L'armée offre un concert dominical, des airs d'opéra. A cet effet, la municipalité a choisi dans le catalogue de Manufrance (créée en 1885) un kiosque à musique parmi 5 à 6 modèles. Il est toujours en et en fonctionnement place du Pâtis.



Le kiosque du Pâtis – Montargis, au début du XXème siècle

Jusqu'en 1914, le coût de grandes manœuvres militaires est à la charge des Montargois, qui hébergent et nourrissent les soldats venus d'autres lieux. Les plus aisés doivent accueillir 2 officiers pour quelques jours, ou prennent une réservation à l'hôtel à leur frais.



Montargis – rentrée à la caserne Gudin au début du XXème siècle

L'ordre de mobilisation générale est donné en France et en Allemagne le 1er août 1914. Le 82e R.I. s'y mobilise avec le 282e R.I. et le 38e TERial. Les hommes sont habillés, équipés, armés en trois jours. 3.155 hommes, encadrés de 47 officiers, quittent Montargis le 6 août, par train, en traversant toute la ville. Le 1er Mort pour la France du 82e est un caporal, Marcel Pourcillot, déclaré Mort Pour la France le 10/08/1914, tué à l'ennemi. Le 82e s'est particulièrement illustré dans les combats de la butte de Vauquois. Entre les morts, les blessés et les prisonniers, il est presque décimé. Les monuments aux Morts des communes de l'agglomération en témoignent.

7 écoles sont transformées en hôpitaux militaires, celle de Durzy en caserne auxiliaire, celle de Saint Agnès en infirmerie. 500 à 600 lits y sont déployés.

Le régiment revient début 1919, une grande fête est organisée, un arc de triomphe en stuc dressé sur un pont. Un film d'époque retrace ce moment. Les soldats non mariés ne sont pas démobilisés de suite, dans l'espoir ou la crainte d'un nouveau conflit. Ils manifestent en nombre à la gare et obtiennent enfin la démobilisation quelques mois après leur retour.

De 1923 à 1935, des lois successives font passer la durée du service militaire obligatoire qui est alors de 3 ans, à 18 mois en 1923, puis à 12 en 1928. L'effectif est réduit au tiers ce qui entraîne la fermeture partielle ou temporaire de casernes dont celle de Montargis. Un effectif restreint en assure l'entretien. En 1935, une nouvelle loi rallonge la durée du service à 2 ans.

Vers 1937, la caserne reprend du service avec l'arrivée du 38^e régiment du génie (sapeurs-télégraphistes) jusqu'à la mobilisation de 1939, où elle devient un centre mobilisateur pour son territoire. Vient rapidement la démobilisation.

En juin 1940, les premiers blindés entrent dans la ville de Montargis. Les Allemands organisent à Gudin un camp de rétention avancée pour les prisonniers de guerre, sous le nom de Frontstalag 151. Les prisonniers sont transférés outre-Rhin à l'automne 1940 ou au début de 1941. Un certain « Karl » a laissé un excellent souvenir en permettant à quelques prisonniers de se cacher avant le départ des trains pour l'Allemagne. Le chiffre de 8000 à 11000 prisonniers est parfois avancé mais difficile à vérifier, les soldats allemands occupant déjà pour leur part un des grands bâtiments sur les trois.

De 1943 à 1944, la vaste enceinte militaire est réquisitionnée pour servir de centre d'instruction des cadres de la Légion des volontaires français (LVF) contre le bolchevisme. Ce régiment regroupe des Français destinés à combattre aux côtés des nazis sur le front de l'Est. Gudin fut quasiment le seul centre de formation de ces officiers en France. Plusieurs centaines d'élèves-officiers rallient Gudin à partir de juillet 1943, après un examen médical à Versailles, centre de recrutement de la LVF. Un peu plus d'un an après la création du centre, les soldats de la LVF sont versés dans les Waffen SS, au sein notamment de la Division Charlemagne, qui regroupait les soldats français combattant sous l'uniforme nazi.

Durant l'Occupation, les autorités allemandes organisent de nombreux défilés en ville pour montrer la puissance omniprésente de la Wehrmacht.

Il a fallu attendre cette occupation de triste mémoire et les Allemands pour que la caserne soit enfin équipée de sanitaires, installés dans des petites extensions toute en hauteur construites derrière les bâtiments. Un hôpital militaire allemand est aménagé dans les lieux.





Des inscriptions allemandes sont encore visible dans les sous-sols de bâtiments dont celui derrière celui de l'horloge ...

Les traces de l'occupation allemande seront visibles jusque dans les années 1960. A l'annonce de la visite d'un général, tout le régiment s'est transformé en peintres en bâtiment, 15 jours durant. Par bonheur pour les prochains soldats, la visite n'a été décommandée que la veille. Toutefois, quelques inscriptions allemandes subsistent encore dans les caves. Avec la Libération qui intervient le 23 août 1944, Montargis retrouve sa caserne. L'État-Major de l'Armée crée une école unique pour former aux transmissions des spécialistes toutes armes confondues. Le Centre d'Organisation des Transmissions N°40 s'installe au quartier Gudin et donne naissance à l'Ecole Militaire et d'Application des Transmissions (E.M.A.T.) le 1er janvier 1945.



La caserne Gudin – Années 60

La présence de l'École d'Application des Transmissions représente au moins mille personnes dont 350 militaires et 400 stagiaires. Ces derniers logent en ville les quelques 2 ou 3 mois de leur stage, parmi eux des militaires étrangers de tous les pays ayant acquis de l'armement français. Les drapeaux des nationalités présentes sont levés sur la place d'armes, parfois jusqu'à 30 drapeaux différents. L'occasion pour les Montargois d'apercevoir aussi des élèves de l'école Polytechnique.

Les liens avec Gudin sont encore très présents chez les Montargois en 2020. Ils ont entendu parler ou se rappellent du bal annuel du Général à la salle des fêtes de la ville, des deux défilés du 14 juillet et du 11 novembre au Pâtis, des réceptions du 11 novembre, de celle donnée à chaque changement de chef de garnison, des conférences et plus tard de l'élection des Miss Montargis et Loiret organisées à la salle des fêtes (appelée aussi auditorium) de la caserne. Ils se souviennent du magnifique escalier du bâtiment de l'horloge.

S'adaptant aux spécificités des différents régiments, la place d'armes n'a pas toujours eu l'aspect qu'elle a aujourd'hui. Le double alignement de platanes s'est peu à peu délité. La vaste esplanade dédiée au rassemblement du R.I. voit, après-guerre, l'aménagement d'un jardin ornemental en son cœur puis aussi d'une fontaine.

Le 1er septembre 1994, trois écoles sont regroupées sur le site de Cesson-Sévigné, près de Rennes et donnent naissance à l'unique école des transmissions, l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions (ESAT). Gudin est alors transformée en Ecole Annexe des Transmissions le 1er septembre 1994 et ses stages sont progressivement transférés à l'ESAT. L'EAT est dissoute le 31 juillet 1995.

De suite, l'école de gendarmerie s'installe à Gudin. Elle forme des gendarmes auxiliaires jusqu'au 24 juin 2009, un ultime chant salue la dernière promotion, 109 gendarmes, 79 hommes et 30 femmes.

La caserne reste inoccupée de 2009 à 2020. Le 23 novembre 2018 l'Etat vend le site militaire de Gudin à l'agglomération montargoise.

La caserne est unanimement reconnue comme un élément essentiel du patrimoine montargois, certains la voyant comme « le petit Versailles » de Montargis. Un patrimoine qui n'est pas que de pierres et de briques et il est indiscutable que le devenir du quartier Gudin nous interpelle. Des troupes ont défilé sur cette place d'armes et en ville, les soldats y ont marché au pas, ont été meurtris en défendant leur pays. Ce qui distingue ce site d'une simple opportunité foncière, ce sont précisément des espaces publics et une architecture signifiante, engendrés par une posture, celle des militaires qui en se rassemblant donnent lieu, forme et limite à la place d'armes. Il nous semble que faire le choix de la démolition du bâtiment de l'horloge, qui est la clé de voûte de la composition, c'est renoncer au génie du lieu.



La caserne Gudin de nos jours

La pertinence de l'instance de classement :

Une instance de classement peut être envisagée de manière sereine actuellement.

- L'agglomération cherche un débouché pour cette caserne et n'a pas de vision sur le court terme. L'instance de classement ne perturbera pas le calendrier de l'agglomération dans la mesure où de nombreux projets n'ont pas été étudiés.
- Nexity a toutes les capacités pour conserver la façade et le patrimoine. La société peut répondre aux critères de protections lancés par l'instance de classement dans un autre permis de construire et ainsi tenir compte des contraintes des architectes des bâtiments de France, comme cela était évoqué lors de la délibération du 23 mai 2019.

Conclusion

Compte tenu de tous ces arguments, nous vous remercions de bien vouloir ouvrir une instance de classement sur l'ensemble de site de la caserne Gudin.

Vous remerciant par avance pour votre attention et restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer Madame Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Pour l'ECM,

Alphonse PROFFIT
Président de l'ECM
06 64 23 61 18

